

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2019

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION 2019-195398	Catégorie statutaire : A
Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA	Corps : Maîtres de Conférences (MCF)
Champ disciplinaire : STA CIMA	Code corps : MAEA
Sciences et Techniques pour l'Architecture : Construction, Ingénierie, Maîtrise des Ambiances	<i>Date de la prise de fonction / 01/09/2019</i>
Recrutement effectué au titre de : - La seconde catégorie de concours (**)	

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine - 3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA Paris Val de Seine recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine des **Ambiances et de l'Ecologie au sein de la discipline STA-CIMA**.

Ses missions sont les suivantes :

Participer à la mise en place d'un projet pédagogique et de recherche concernant les stratégies d'Ambiance et Ecologie au sein de l'école, du point de vue de la maîtrise des ambiances et de l'énergie, ainsi que de vue de la transition écologique.

L'enseignement en écologie constitue un axe stratégique de développement du projet de formation d'un nouveau programme de l'ENSA Paris Val de Seine.

Il fait l'objet d'enseignements spécifiques sur l'économie générale, l'économie circulaire, la gestion des ressources (énergie, matière, eau, sol), les usages et les pollutions, le réemploi. Face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité l'enseignement de l'écologie urbaine s'inscrit de façon structurante dès la licence de façon à considérer l'ensemble du vivant humain et non humain. Les notions fondamentales d'empreinte écologique, de cycle de vie, de résilience, de services écosystémiques sont

abordées. Ces approches partagées par toutes les modalités pédagogiques sont notamment renforcées en licence et font l'objet en master de développements différenciés par domaine d'étude.

Le nouvel enseignant recruté par le biais de ce poste devra renforcer l'équipe en place et prendre part à la construction de ce projet pédagogique en lien avec les autres disciplines, permettant de créer des synergies autour de la question de l'écologie sur plusieurs points de vue.

Il est important que ces approches théoriques soient soutenues par une capacité d'expérimentation et par une démarche scientifique concrète et démontrable, par une vision large dépassant le cadre du bâti seul et allant jusqu'à l'échelle de la ville.

Le candidat retenu présente un profil ouvert, capable d'assurer des cours théoriques, encadrer des séminaires et recherches exploratoires, et réaliser des applications numériques de type calcul et modélisations, notamment en lien avec la maîtrise énergétique.

Charges Pédagogique :

Le candidat devra enseigner en cycle licence et master :

En licence, il devra pouvoir assurer et éventuellement participer à la mise en place de nouveaux cours magistraux et des TDs concernant l'écologie, ambiances et énergie.

Notamment, il participera à la mise en place des enseignements transversaux Ecologie – TPCAUI en 2ème année de licence du point de vue STA CIMA. Il devra imaginer des projets ou des dispositifs collectifs de formation pouvant se faire en coordination avec d'autres enseignements, notamment le projet, mais aussi la construction et l'enseignement numérique, afin de favoriser la multiplicité des champs d'expérimentation et les apprentissages croisés.

En master, l'enseignant devra être en mesure de proposer des enseignements optionnels en lien avec ces thématiques et encadrer ou participer à l'encadrement de séminaires sur les problématiques de la conception bioclimatique et énergétique, bénéfiques écosystémiques, résilience et adaptation au changement climatique, dans le nouveau et l'existant.

D'une manière générale, l'enseignant devra être capable d'assurer également des interventions dans l'enseignement des groupes de projet, permettant d'apporter un regard spécifique et d'aider les étudiants à intégrer la notion d'écologie, bio climatisme et transition énergétique dans leur projet, ainsi qu'à en maîtriser les ambiances d'une manière plus large.

Charges scientifiques :

Le candidat devra participer activement aux activités scientifiques de l'école. Il s'engagera dans une des deux unités de recherche de l'ENSAPVS, l'EVCAUI ou le CRH-LAVUE comme membre actif. Il est attendu du candidat la capacité à participer et animer des équipes de recherche transdisciplinaires en lien avec des partenaires institutionnels. Il participera à des projets de recherche autour des questions de transition écologique, résilience, renaturation des villes, bénéfiques écosystémiques, rafraîchissement urbain...

Les missions scientifiques du candidat et son investissement dans une des unités de recherche de l'école devront contribuer au renforcement d'un des axes de recherche définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSAPVS, en particulier les axes : « Architecture, santé, vulnérabilités » et « Espace public, temporalités, habitat ».

Autres tâches :

Participation à la coordination pédagogique de l'écologie et ambiances au sein du champ STA CIMA
- Participation ou mise en place de projets ou de dispositifs collectifs de formation pouvant se faire en coordination avec d'autres enseignements, afin de favoriser la multiplicité des champs d'expérimentation et les apprentissages croisés

Participation aux jurys d'examens et de diplômes

Implication dans les différentes commissions de l'école

Développement de partenariats pédagogiques et scientifiques avec des partenaires institutionnels

Charges horaires d'enseignement et de recherche :

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées :

- Présenter une expérience solide de l'enseignement de l'écologie et les ambiances en école d'architecture, pour être immédiatement opérationnel.
- Présenter une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'écologie et la conception de solutions durables pour la ville, en proposant des solutions innovantes accompagnant la transition écologique et en participant à des projets de maîtrise d'œuvre (des études à la réalisation) dans le domaine de la stratégie écologique dans le projet.
- Capacité de proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre
- Capacité de transmettre les concepts théoriques à partir des approches d'expérimentation et de calcul numérique.
- Capacité à travailler avec d'autres disciplines, permettant une meilleure transdisciplinarité de l'enseignement de l'écologie dans l'école, notamment avec les disciplines TPCAUI et VT.
- Faire preuve de veille et d'anticipation
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Capacité à encadrer et animer une équipe
- Capacité à gérer les relations avec les étudiants
- Le candidat devra justifier d'un diplôme d'ingénieur.
- Une formation complémentaire ou une expérience reconnue en lien avec les compétences énoncées sera appréciée.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil :

() La seconde catégorie de concours est ouverte aux candidats inscrits sur la liste de qualification qui remplissent l'une des conditions mentionnées aux 2,3,4 et 5 de l'article 31 susvisé.**

Art. 31. – Les candidats à l'inscription sur la liste de qualification mentionnée à l'article 30 doivent remplir l'une des conditions suivantes :

1 - Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

2 - Justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins quatre ans d'activités professionnelles effective dans les domaines relevant de l'architecture dans les huit ans qui précèdent. Ne sont pas prises en compte les activités mentionnées au III de l'article 25 de la loi du 13 juillet 1983 ou à l'article 2 du décret du 2 mai 2007 susvisés ;

3 - Etre enseignant associé ou occuper un emploi d'enseignant non titulaire et justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins quatre années de service au cours des huit années qui précèdent à une quotité de temps de travail au moins égale à 50 % du temps de service de référence des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

4 - Etre détaché dans le corps des maîtres de conférences ;

5 - Appartenir à un corps de fonctionnaires relevant du décret du 30 décembre 1983 sus visé assimilé, par arrêté du ministre chargé de l'architecture, au corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école est située dans un nouveau campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la très grande bibliothèque et de la banlieue est de Paris et est associée par décret à l'Université Paris Diderot, et à partir de 2019 à l'Université de Paris issue de la fusion de Paris 7 et Paris 5. Elle est également en convention avec l'Université Sorbonne Paris Cité. Communauté d'enseignement supérieur de l'architecture de 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (254) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constituent l'un des atouts majeurs de l'ENSA Paris Val de Seine.

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation générale et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-Laboratoire des territoires ouverts » ; « Ecologies » ; « Expérimental » ; « Faire » ; « Territoires de l'architecture » ; « Architectures des territoires en mutations »

Elle élabore un nouveau programme pédagogique pour la période 2019-2024 qui fait évoluer substantiellement le cycle licence et consolide son cycle master; L'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10) à s'engager dans une formation post-diplôme d'état d'architecte.

Elle ouvrira à la rentrée 2019-2024 deux doubles diplômes internationaux, l'un avec l'IUAV de Venise et

l'autre avec le Politechnico de Milan.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de cinq axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

- . Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »
- . Axe « Fabrication et circulation des modèles »
- . Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »
- . Axe « Espace public, temporalités, habitat »
- . Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans deux unités de recherche à l'ENSAPVS (CRH-LAVUE et EVCAU) et en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris.

Le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH) est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Ils traitent :

- . des problématiques de l'habitat, du logement et de l'habiter, des vulnérabilités et des engagements résidentiels ;
- . des processus politiques de production de la ville en train de se faire et de se défaire ;
- . des territoires et des territorialités touchés par les processus d'esthétisation et de patrimonialisation ainsi que par les inégalités sociales ;
- . des liens et des circulations entre théories, recherche et pédagogie de l'architecture.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord).

Les travaux de l'équipe s'inscrivent dans les axes de l'UMR LAVUE (voir <http://www.lavue.cnrs.fr>).

L'EVCAU (EA7540) comprend des enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Ses membres sont pour la plupart enseignants-chercheurs de l'ENSAPVS.

EVCAU intervient de façon déterminante dans le master Ville Architecture Patrimoine de l'université Paris Diderot devenue Université de Paris.

Les membres de l'équipe de recherche encadrent des doctorants au sein de l'école doctorale ED 382.

Initialement, centrées sur les usages et mises en œuvre des techniques numériques et sur le patrimoine, ces recherches se développent aujourd'hui selon trois axes :

- . Les humanités numériques
- . Les temporalités et les modèles
- . L'architecture, la santé et les vulnérabilités.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envoi des candidatures :

Dépôt des candidatures sur la plate-forme Démarches simplifiées

Lien internet : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/pvaldeseine3_mcf_sta_cat2

Le contenu du dossier de candidatures est précisé sur la plate-forme démarches simplifiées.

Modalités de recrutement :

Une première phase de recevabilité administrative sera assurée par l'ENSA Paris Val de Seine.

Puis les candidatures recevables administrativement seront examinées par le comité de sélection dédié qui retiendra une liste de candidats pour l'audition.